

POUR DES PAYSAGES RURAUX ATTRACTIFS

Eppe-Sauvage le 18 novembre 2017



9h15-11h30 :

Table ronde « Paysage de nature, paysage de loisirs / Pour des paysages ruraux attractifs »

11h30 :

Inauguration des panneaux 40 ans - 40 lieux et pot de l'amitié

14h15-16h30 :

Circuit découverte dans le paysage d'Eppe-Sauvage

Programme complet :
www.caue-nord.com



CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT
DU NORD

EN PARTENARIAT AVEC :



ÉVÈNEMENT ORGANISÉ
DANS LE CADRE
DES JOURNÉES
« JARDINS PARTAGÉS »
DU RÉSEAU MÉDIA'PASS



Nota : Ce document présente un résumé des interventions issues d'une rencontre organisée par le CAUE du Nord à Eppe-Sauvage le 18 novembre 2017 dans le cadre de l'opération 40 ans 40 lieux. Organisée en partenariat avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et la commune d'Eppe-Sauvage, la table-ronde publique intitulée "Paysages de nature, paysages de loisirs / Pour des paysages ruraux attractifs" réunissait autour d'un animateur, 3 élus locaux, 1 agriculteur et 4 techniciens : Philippe TABARY, animateur (ancien journaliste et ancien fonctionnaire européen à la Direction Générale de l'Agriculture), Viviane Desmarchelier (Maire d'Eppe-Sauvage), Jean-Luc Pérat (Président de la CCSA et Maire d'Anor), Paul Raoult (Président délégué PNRA), Gregory Delassus, (éleveur bio à Moustier-en-Fagne), Damien Carlier (Président de l'ADARTH GEDA), Véronique Stievenart (Architecte des Bâtiments de France à l'UDAP du Nord), Benoît Lengrand (responsable de l'Unité territoriale Avesnois à l'Office National des Forêts) et Corinne Bury (Responsable de pôle cadre de vie, patrimoine bâti au Parc Naturel Régional de l'Avesnois). Cette table-ronde avait pour objectif d'échanger sur le paysage des Fagnes et de l'Avesnois, ses enjeux, son évolution, ses perspectives ainsi que sur les dispositifs mis en place pour sa préservation et sa gestion.

Philippe Tabary

Philippe Tabary, ancien journaliste et ancien fonctionnaire européen à la Direction Générale de l'Agriculture, nous raconte la formation du paysage de la Fagne.

Afin d'introduire la rencontre et de «camper le décor», Philippe Tabary décrit les paysages des Fagnes et de l'Avesnois à travers la richesse des termes utilisés dans le territoire, faisant parfois appel à l'étymologie et parfois à l'histoire pour expliquer les logiques d'implantation. Il cite par exemple que la Fagne est issue du terme fange qui exprime l'idée de terres humides et ingrates impropres à la culture et que si les moines ont pu installer plusieurs abbayes dans ce territoire, c'est que le roi leur confiait ces terres difficiles à exploiter. « Le paysage qui nous entoure est l'héritage d'un combat contre la forêt. » On observe ainsi sur les peintures de Croy (XVIème siècle) que la forêt et la culture recouvraient le territoire, à l'exception des fonds de vallées, impropres à la culture, occupés par des prairies.

Il poursuit son introduction par les différents facteurs d'évolution et de transformation du paysage. A partir de 1835, avec l'arrivée du chemin de fer, se développe l'industrie plus lourde le long de la Sambre, laissant à la campagne le devoir de nourrir cette nouvelle population des villes. L'exploitation des terres se spécialise et le bocage se généralise dans les terres trop humides ou escarpées pour la culture. Les conflits, l'urbanisation, la réglementation, ... ont également contribué au changement de nos paysages. « On n'a plus les mêmes cultures, car on n'a plus la même culture », « Le paysage, qui était une nécessité avant, devient un produit de consommation ».

Il rappelle enfin que le bocage, mot qui n'existe que dans la langue française, est une image de marque pour ce territoire. Il doit l'utiliser pour le développement touristique, mais également pour son économie, qui tire profit de l'augmentation de la vente directe et rapatrie la valeur ajoutée qui partait vers la ville.

Viviane Desmarchelier

Viviane Desmarchelier, Maire d'Eppe-Sauvage, nous raconte l'histoire de son Plan Local d'Urbanisme.

Elue en 2001, Viviane Desmarchelier constate que l'école du village est en péril, dû au nombre d'enfants habitant le village. L'habitat, essentiellement privé à Eppe-Sauvage, ne facilite pas le mouvement contrairement au locatif. Le renouvellement des familles n'est pas suffisant pour garantir la pérennité de l'école. L'équipe municipale décide donc de se munir d'un Plan Local d'Urbanisme pour réfléchir aux endroits les plus opportuns pour construire de l'habitat, notamment en locatif. La particularité et la richesse d'Eppe-Sauvage de cumuler de nombreuses zones protégées (zones inondables, Natura 2000, ZNIEFF, périmètre protégé au titre des bâtiments historiques...) ne facilite pas ce travail. Un premier bureau d'études travaille sur le sujet mais n'arrive pas à mettre d'accord la commune. Arrive le projet porté par ENRx : Vers un Urbanisme de Qualité, qui permet à la commune d'avoir trois cabinets d'architecture qui travaillent sur le sujet de l'habitat sur la commune. L'un d'entre eux propose de travailler sur les « Grains Rurbains », ces petites unités de vie qui permettraient de construire du neuf en s'accrochant à du bâti existant, stratégiquement placés dans le paysage, respectant un certain nombre de critères et permettant aux nouveaux habitants de profiter de larges vues sur le paysage , ... ; cette solution permettant également d'éviter de venir modifier le cœur de bourg qui conserve une rare authenticité. Un nouveau cabinet d'études poursuit alors cette réflexion afin de la traduire dans le PLU, intégrant les résultats de cette étude. Le PLU est aujourd'hui en cours d'instruction auprès de l'état.

Jean-Luc Pérat

Jean-Luc Pérat, Président de la CCSA et ancien maire d'Anor, nous parle de l'évolution du territoire, à partir d'un projet global.

Dans les années 1990, la politique départementale FACV (Fonds d'amélioration du cadre de vie) mise en place par le Département du Nord permet à la plupart des communes du département de recevoir des subventions pour mener une étude sur l'amélioration du cadre de vie et réaliser des travaux. Le CAUE, à travers cette opération, rédige pour chaque commune un cahier des charges et donne aux maires la chance d'envisager leur commune dans sa globalité et d'être cohérent dans les aménagements.

Anor, qui cherche à renforcer son attractivité afin de garder sa population, fait partie de celles-ci et en profite pour la compléter d'une concertation citoyenne sur le devenir de la commune, quartier par quartier, permettant d'avoir une feuille de route complète des évolutions à mener. Il s'agissait aussi de mettre en place une dynamique de reconquête de l'habitat. « Redonnons à l'ancien ses lettres de noblesse ». Encore faut-il faire des choix et définir des priorités. Le parti pris de la commune est de traiter les friches ; celles en périphérie de la commune seront vouées à des activités de nature et récréatives (La Galoperie, Milourd). Les friches en cœur de bourg accueillent équipements ou logements divers au service des besoins de la population. « La Verrerie Blanche, ça va être l'écoquartier du XXIème siècle ! ». La préservation des paysages et des terres agricoles est aussi affirmée dans le Plan Local d'Urbanisme.

L'objectif global est de redonner une image positive à ce territoire qui a la chance d'avoir un capital environnemental encore en bon état. Le PLUi porté par l'intercommunalité va également dans ce sens, pour avoir une réflexion globale sur le territoire en profitant des expériences de chaque commune pour progresser. Il est aussi important de « Prendre en compte les considérations des communes plus modestes » afin de leur assurer une pérennité. Chaque commune a ses spécificités et doit trouver dans ses communes voisines des complémentarités. L'Office du Tourisme Sud Avesnois œuvre également dans ce sens.

Paul Raoult

Paul Raoult, Président délégué Parc Naturel Régional de l'Avesnois nous raconte le territoire à l'échelle du Parc et du SCoT.

« Il faut se souvenir d'où l'on vient. » Dans les années 50-60, le territoire de l'Avesnois est dans un état de fragilité inquiétant, notamment par rapport à l'agriculture. L'état sanitaire des troupeaux est le plus mauvais de la région Nord Pas-de-Calais et la moyenne d'âge des agriculteurs est la plus élevée. Aujourd'hui, les agriculteurs sont en moyenne plus jeunes et plus formés.

L'idée de créer un Parc Naturel Régional est née en 1990. Après 8 ans de financement (département et région), le label Parc est enfin donné. Son projet fédère et mobilise la population comme les élus, à travers une charte qui donne des orientations opérationnelles, dans le but d'une préservation des paysages au sens large et du bocage en particulier. Une nouvelle charte est signée en 2010 pour 15 ans. Le PNR avesnois et les agriculteurs travaillent de concert pour une préservation des paysages, notamment sur la question du bocage et ses haies, car, dans le cas contraire, le risque de transformation du paysage est grand : « Le prix (trop bas) du lait contribue à la disparition du bocage. Il faut que les agriculteurs puissent vivre de leur travail, sinon, c'est la destruction du paysage. »

Le SCoT, après avoir été réfléchi à l'échelle de la vallée de la Sambre, s'est ouvert à un périmètre plus large afin d'avoir une cohérence dans la réflexion du territoire, dans un souci de complémentarité. La complexité de s'accorder sur les chiffres (notamment en termes de densification), entre un territoire rural et un territoire urbain, a rendu difficile le projet. « Est-ce que le SCOT n'est pas trop contraignant par rapport à chaque réflexion sur les PLUi qui commencent ? ».

Le PNR contribue par ailleurs à la qualité des paysages par de nombreuses actions en faveur des zones humides, de la forêt, des continuités écologiques, ...

Grégory Delassus

Grégory Delassus, éleveur bio à Moustier-en-Fagne nous explique comment il s'est retrouvé dans l'Avesnois et comment ce paysage est son outil de travail quotidien.

Originaire des Flandres, Grégory Delassus est arrivé dans l'Avesnois il y a 5 ans. Il exploite avec une race bovine rustique, des prairies d'Eppe-Sauvage, ainsi qu'une partie des Espaces Naturels Sensibles du département à Moustier-en-Fagne. « Le paysage est un effet indirect d'une activité économique, ... , l'herbe est ma matière première, ..., les haies sont un de mes outils de travail ». Le bocage, l'herbe qui nourrit ses bêtes, les haies qui protègent du vent et du soleil l'été garantissent de bonnes conditions d'élevage. Une bonne herbe donne une bonne viande. « Manger de la bonne viande est un acte militant et protège le paysage ». Essentiellement en vente directe à Lille, l'éleveur ne veut pas venir en concurrence avec les éleveurs locaux qui sont déjà organisés en vente directe sur le territoire. Il s'est cependant bien intégré dans le territoire, nouant des partenariats locaux, notamment avec la Maison des Enfants et la Ferme du Pont de Sains.

Grégory Delassus nous alerte par ailleurs sur le risque de transformation du paysage car les rares candidats venant plutôt de l'industrie et capable de reprendre la suite des exploitants agricoles partant en retraite sont prêts à retourner les prairies et sacrifier les haies pour y cultiver de la pomme de terre.

Damien Carlier

Damien Carlier, président de l'ADARTH GEDA nous expose les enjeux et problématiques du monde agricole sur le territoire de l'Avesnois.

Le débat sur la qualité est mal vécu par les agriculteurs, qui y voient un regard très critique sur leurs pratiques alors que la qualité se questionne à différents niveaux. La qualité sanitaire augmente, les critères sont de plus en plus exigeants. La qualité du territoire profite à l'image de marque qui donne de la valeur aux produits de l'Avesnois. Ces produits sont bien souvent envoyés sur la métropole lilloise. L'enjeu est de réussir à ce que les habitants de l'Avesnois consomment localement. La sensibilisation des consommateurs pour suivre la volonté politique de consommer local est sur la bonne voie. Il faut cependant garder un contact avec l'extérieur car le bassin de l'Avesnois ne suffirait pas à écouler sa production. « C'est au consommateur de définir la qualité du lait qu'il souhaite ». Les agriculteurs en circuit conventionnel ne peuvent décider des prix de vente de leurs produits.

Damien Carlier nous fait part de son inquiétude quant à la pression des médias, sur les sujets des abattoirs, sur la consommation de viande, de lait... « Le paysage dont on parle ne sera préservé que si l'on fait de l'élevage et du lait ! »

Les mesures agroenvironnementales (notamment le 2ème pilier de la PAC) sensées aider les agriculteurs à mettre en place une démarche plus qualitative n'ont pas été à la hauteur des espérances des agriculteurs. Les aides financières ont du mal à être versées, les agriculteurs perdent confiance. « Comment demain un éleveur bovin peut-il tenir sur le territoire ? ».

Véronique Stievenart

Véronique Stievenart, Architecte des Bâtiments de France (ABF) nous explique son métier et les enjeux autour du patrimoine.

Les Architectes des Bâtiments de France dépendent du ministère de la culture organisé par département. Ce sont des fonctionnaires d'Etat regroupés en unités dans les DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Ils sont 3 pour couvrir le département du Nord. Leurs missions consistent à participer à la gestion des espaces protégés (Abord d'un monument historique, sites patrimoniaux remarquables, secteur sauvegardé, site protégé...). Ils ont un avis ou un accord à donner concernant toute modification dans ces espaces protégés. Ils travaillent également avec la Fondation du Patrimoine et l'UNESCO. La mission globale est de veiller à la qualité des paysages bâti, urbain et paysager.

Malgré leur mauvaise presse, leur but n'est pas de bloquer des projets mais de les faire avancer dans la bonne direction, en les questionnant, en protégeant le paysage sans le figer, en le faisant évoluer sans le détruire. « Notre soucis, c'est toujours de veiller à enrichir un projet ».

Comment faire vivre le patrimoine en territoire rural ? Dans les territoires ruraux, on essaye d'attirer les habitants par tous les moyens, parfois, au détriment des paysages, parfois au contraire, en les préservant. A Eppe-Sauvage, les spécificités du territoire ont été comprises et les interventions se font en cohérence. A l'inverse, dans les Flandres, on déplore les constructions ! « La seule chose qu'on a réussi à sauver, c'est la brique jaune et la toiture à deux pans ! » Le travail est long pour comprendre l'évolution d'un territoire. La réflexion autour du programme est préalable, primordiale et indispensable pour bien peser le poids des décisions. Il ne faut pas restaurer le patrimoine dans le seul but de le restaurer, mais il faut questionner l'usage, pour que l'argent investi profite plus largement. « Les ABF sont au service d'un projet et d'un territoire, sans rien avoir à vendre. »

Benoît Lengrand

Benoît Lengrand, responsable de l'Unité territoriale Avesnois à l'Office National des Forêts (ONF), nous parle des différents enjeux portés par la forêt et de l'importance de la sensibilisation dans l'entretien des forêts.

Benoît Lengrand est en charge des forêts publiques de Mormal, Bois l'Évêque et des forêts des Fagnes et de Thiérache. La forêt remplie aujourd'hui de nombreuses fonctions. La production et notamment l'approvisionnement de la filière bois (500 000 emplois en France), est un des grands enjeux de la forêt, tout comme la production du bois énergie.

Les enjeux environnementaux, la fixation du carbone, la biodiversité, la fonction de réservoir d'eau potable préservé de tous les intrants agricoles, sont aussi à prendre en considération. « La forêt est un lieu d'une grande naturalité... (même si) elle n'est pas naturelle en France, car cultivée depuis des siècles. » L'enjeu social comme lieu de loisirs, l'enjeu paysager sont également importants. « Trouver l'équilibre entre tous ces enjeux par une approche multifonctionnelle permet d'améliorer et de conserver ce patrimoine. »

Dans la gestion durable actuelle, les réflexions portent sur l'adaptation de la forêt aux changements climatiques, avec des essences différentes, s'adaptant mieux aux périodes de sécheresse. Il s'agit de constituer un patrimoine que l'on pourra transmettre. En effet, les arbres plantés aujourd'hui seront exploités dans 150-200 ans.

Dans la gestion de la forêt, l'ONF intervient régulièrement par des coupes et éclaircies. « Les coupes paraissent plus violentes lorsqu'elles sont réalisées, mais deux ans après, les arbres commencent à repousser et on ne voit plus rien. » Afin de rendre plus « acceptable » par la population l'exploitation des forêts, il faut passer par la sensibilisation du public. « La première chose que l'on essaie de faire, c'est d'atténuer les conséquences », travailler sur de plus petites parcelles, maintenir des rideaux paysagers et communiquer, faire de la pédagogie avec les utilisateurs de la forêt et les riverains. Comprendre que certaines espèces d'oiseaux vivent dans les parties régénérées de la forêt permet de comprendre la nécessité écologique de ces coupes.

Corinne Bury

Corinne Bury, responsable du pôle cadre de vie et patrimoine bâti au Parc Naturel Régional de l'Avesnois nous démontre qu'il est possible de préserver le paysage d'un territoire en le développant.

Le PNR a participé aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) d'Eppe-Sauvage et d'Anor qui ont déjà été évoqués. Il n'y a pas de contradiction entre préservation et développement. D'après la charte du Parc, « le développement doit s'appuyer sur le patrimoine bâti et naturel ». Le Parc accompagne les communes et intercommunalités le plus en amont possible dans le but d'écrire un projet politique fort qui révèle les qualités du territoire. Le cas du PLU d'Eppe-Sauvage illustre bien la manière dont le projet s'est construit afin de préserver l'authenticité du village en proposant d'accrocher le bâti nouveau en lien étroit avec l'existant en des lieux bien déterminés dans le paysage. Les aménageurs ignorent souvent les spécificités de chaque territoire. Grâce au PLU, ils comprennent ce qu'il faut protéger (cheminement, vues, zones humides...). La concertation avec les acteurs locaux, avec les exploitants agricoles, les associations est également un élément important dans la construction du projet. « L'idée n'est pas de mettre le paysage sous cloche », mais bien de faire découvrir et redécouvrir par les habitants le patrimoine naturel et bâti, de partager la valeur de ce territoire, dans le but d'un développement en ayant une approche globale dans l'intérêt du paysage. « Les habitants viennent chercher une qualité de paysage ». Le PLU devient alors l'outil réglementaire au service du projet.

Remarques, contributions complémentaires et conclusion :

Aurélié Sarrazin, médiatrice au CLEA (Contrat local d'éducation artistique) présente un projet qui se déroulera sur 4 ans et plus particulièrement la première partie qui vient de s'engager avec une compagnie artistique qui interviendra début 2018. En résidence pendant 4 mois sur le thème du paysage, son objectif est de créer du lien avec les musées, les écoles, les associations, ... et d'aller à la rencontre des habitants. Le paysage exprime des pratiques, un mode de vie sur lequel on peut poser un nouveau regard afin d'intervenir dessus et le réenchanter. Il faut le montrer, le partager, le sublimer, ..., montrer ses richesses.

Jean-Luc Perat insiste sur le besoin et les vertus de la pédagogie dans les actions à mettre en place. Il s'appuie sur les actions du PNR pour la préservation et la restauration du petit patrimoine (lavoirs, chapelles, ...), mettant en valeur les savoir-faire et les bonnes pratiques. Il s'interroge sur les démarches pédagogiques à mettre en place et les moyens à mettre en œuvre pour expliquer les modes de gestion de la forêt.

Jean-Pierre Degrelle, Secrétaire général du Forum Antique de Bavay, propose d'aller chercher la jeunesse et de travailler ensemble au-delà des étiquettes de chacun, de dépasser les clivages. Il y a une urgence environnementale et l'ensemble des projets à mettre en place dans le territoire doivent être évalués au regard des enjeux locaux et mis en lien à une dynamique collective. Il faut conscientiser le citoyen pour le faire participer au projet collectif car il est essentiel que chacun soit acteur de son territoire et pas seulement consommateur.

Conclusion de Philippe Tabary

Philippe Tabary confirme son grand attachement au territoire et en tant qu'ancien fonctionnaire européen à la Direction Générale de l'Agriculture, il rappelle le principe de subsidiarité proposé dans l'évolution de la PAC afin que les décisions soient prises au niveau opportun. Il faut, par ailleurs, aller plus loin que la question de l'autonomie alimentaire : le 2^{ème} pilier de la PAC doit permettre de diversifier l'activité et d'apporter une réelle valeur ajoutée au travail de l'exploitant. La vente directe est également un moyen de mieux récupérer les fruits de son travail et d'allier le culturel et le cultural.

